

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 611

Artikel: Les femmes et l'Eglise : éligibilité féminine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

**DIRECTION ET RÉDACTION**

Mme Emilie GOURL, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel**des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses**

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.— 11 cent, le mm.

ÉTRANGER... 8.— Largeur de la colonne: 70 mm.

Le numéro... 0.25 Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est dédié des abonnements à 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.**ANNONCES**

*On ne fait les finances
d'un pays qu'avec l'âme
d'une ménagère économe.*

T'STERSTEVENS.

**Une force qui s'ignore elle-même :
les femmes**

N. D. L. R. — Nous avons reçu pour notre journal l'article ci-après, qui a paru dans la revue suédoise *Hertha*, et que notre amie, Hanna Rydh, présidente de la grande Association féminine, « *Frederika Bremer* », a bien voulu traduire spécialement à l'intention du Mouvement.

Hanna Rydh, en effet, est très préoccupée de la responsabilité qui pèse sur les femmes, aussi bien durant la guerre actuelle que lorsque viendra l'après-guerre, et son activité en ce moment tend essentiellement à amener les femmes à comprendre cette responsabilité et à agir en conséquence. Elle-même et ses collègues ont mené parmi les femmes suédoises, au cours de ces dernières années, une magnifique campagne d'éducation civique et démocratique qui a certainement porté des fruits ; mais allant plus loin, elle voudrait intéresser à un effort analogique les femmes d'autres pays, surtout celles des pays neutres, pour lesquelles elle prévoit une tâche essentielle. « L'importance des femmes suisses en ce moment est SI grande... » nous écrivait-elle en nous envoyant cette traduction. Et nous qui pensons comme elle, et qui déplorons souvent l'indifférence et l'horizon limité à d'étrônes préoccupations immédiates de tant de femmes capables dans notre pays, nous sommes heureuses de lui donner ici la parole.

... Celle qui signe ces lignes protestait toujours au début de la guerre contre l'affirmation, si souvent répétée, que nous étions tous coupables des événements, que chacun, elle, vous, moi, aussi bien individuellement que collectivement, étions pour quelque chose dans les horreurs déchaînées sur le monde. Que nous en fussions la cause pouvait se discuter, mais alors qu'avons-nous fait pour empêcher que cet arrivé ?

L'humanité n'a aujourd'hui aucune excuse. Car, et de quelle façon que nous ayons pu agir, nous étions loin d'être des barbares. Au contraire, nous étions doués de toutes les facultés intellectuelles, et notre développement matériel était poussé à un tel degré que l'on ne peut qu'admirer les génies qui y ont contribué. Nous avions de la sorte en main toutes les possibilités d'entente entre les peuples, tous les moyens techniques de régler les conflits sans violence. Mais qu'est-il arrivé ? qu'avons-nous vu au contraire ? Que des avions, qui auraient dû être employés à faciliter de fréquentes et rapides réunions de délégués intelligents appels à exercer leur médiation, vont au contraire semant la mort et la destruction parmi des hommes innocents et des monuments irremplaçables, témoins de toute une civilisation. Que la radio, qui devrait rapprocher les hommes, au contraire vomit à plaisir des calomnies venimeuses et des mensonges, si bien



Cliché Mouvement Féministe

que cette comparaison vient d'elle-même à l'esprit : que les hommes utilisent ces merveilles prodigieuses de la technique comme des enfants imprudents manient, sans les connaître, des jouets précieux et dangereux qui les blessent eux-mêmes en se cassant. Ce qu'il manque à notre humanité, c'est la conception de ces valeurs et la nécessité d'en prendre soin.

... Des millions de mères aujourd'hui pleurent la mort des fils auxquels elles ont donné le jour, et nous savons bien nous-mêmes que, si nous n'hésierions pas un instant à tout sacrifier à la défense de notre indépendance, rien ne saurait étouffer la douleur de celle qui a perdu un enfant. Et ce n'est pas seulement derrière le front des armées qui se heurtent que les mères souffrent leur martyre, mais il y a aussi des lignes de mères qui combattent pour les leurs contre la famine, le froid, la misère, et qui tombent parfois blessées à mort par ce combat-là. Tout ceci, aucune femme ne peut l'ignorer, toute femme en éprouve la profonde horreur, et pourtant combien s'accusent d'en être coupables ? ...

Si seulement, nous pouvions faire comprendre aux femmes, et cela dans tous les pays, que là a été leur faute quand elles n'ont rien fait ni rien voulu faire pour assurer aux Etats et aux peuples des représentants énergiques, qui auraient parlé au nom des mères aussi, et que, par conséquent, elles aussi, par leur indon-

gence et leur paresse d'esprit, sont responsables de l'abîme de misère où est plongé le monde. Car la guerre n'est pas un fléau inévitable. Croire à la possibilité d'une entente future pour régler les conflits n'est pas une utopie, et travailler à réaliser cette entente n'est pas le fait de pacifistes aveugles, et diffère beaucoup de l'attitude de ceux qui empêchent leur pays de prendre d'élémentaires précautions défensives alors que d'autres renforcent leurs armements.

Notre génération, si éprouvée et si coupable à la fois, ne peut expier ses torts envers la génération qui vient qu'il s'agit de faire de sérieuses tentatives pour rendre impossible une nouvelle guerre. « Hélas ! se lamentent trop de femmes, que pouvons-nous faire, nous, pour empêcher la guerre ?... » — Rien assurément, tant que nous nous endormirions dans notre passivité actuelle à l'égard des affaires publiques, mais davantage en agissant comme de véritables citoyennes ! Les femmes qui possèdent leurs droits civiques doivent en faire usage, et celles qui ne jouissent pas encore de ces droits doivent comprendre elles-mêmes et faire comprendre aux hommes de leur pays que la mentalité de guerre ne disparaîtra du monde que lorsque les femmes auront acquis l'autorité suffisante pour faire valoir le point de vue des mères sur la stupidité des guerres.^x

C'est par leur ardeur soutenue que les femmes obtiendront cette autorité. Car chaque fois que nous manquons à notre devoir de citoyenne, nous reculons d'un pas, et chaque recul dans cette marche à son contre-coup sur les possibilités qui nous sont ouvertes de faire respecter notre opinion de femme. Un jour qu'il était question de la participation féminine à une organisation sociale, un de nos adversaires s'écria pathétiquement : « Que veulent-elles donc, ces femmes ? Le pouvoir ? » ce à quoi nous avons répondu tranquillement : « Précisément. » Nous, les femmes, nous voulons que les femmes du monde entier possèdent ce pouvoir d'étouffer l'égoïsme et l'ambition qui ne comptent pour rien ni la vie humaine ni la conscience libre ; mais nous ne voulons pas d'un pouvoir de vengeance et de despotsimie, qui a conduit le monde là où il est. Nous voulons notre part du pouvoir pour réaliser l'idée de collaboration et faire entrer ce monde dans la troisième phase de son évolution, où se fera enfin la synthèse entre ce pouvoir maternel, qui date de l'aube de l'histoire, et celui mis en pratique par les hommes seuls, et que nous voyons aboutir maintenant à des bombardements et à des incendies.

... C'est vers cette nouvelle époque que notre génération doit, après avoir constaté la nécessité de cette collaboration, conduire le monde, même au prix des plus grands efforts. Nous ne verrons pas laboutissement de cette tâche,

^x C'est nous qui soulignons, sachant bien ce que pense notre amie des femme suisses qui ne veulent pas du droit de vote. (Réd.)

La jeunesse et l'extension des cultures en 1942

Sous les auspices de la Ligue du Gothard, Mme Cécile Clerc, directrice du bureau cantonal neuchâtelois de l'entraide à l'agriculture, et M. Pierre Barbey, chef de l'office communal pour l'extension des cultures, ont parlé, le 20 février, à Neuchâtel, de « La Jeunesse et l'extension des cultures en 1942 ».

Après avoir donné un aperçu des efforts accomplis l'année dernière par les agriculteurs, M. Barbey a rapidement tracé le plan de travail établi pour 1942. Le manque de main-d'œuvre et la pénurie d'engrais rendent impossible une augmentation aussi considérable qu'en 1941 de la surface cultivée. Il ne s'agit plus d'étendre les cultures, mais de les intensifier. L'aide que les jeunes citadins pourront apporter aux agriculteurs n'en sera pas moins nécessaire. Les offices compétents se préoccupent déjà d'organiser des cours d'entraînement, pour préparer les jeunes gens à l'effort physique qu'ils devront fournir.

Mme Clerc a rendu compte ensuite des expériences faites l'année dernière et des leçons qu'il faut en tirer. La jeunesse romande, et surtout la jeunesse féminine, est malheureusement moins zélée que la jeunesse alémanique. Il faut dire que beaucoup de parents n'ont pas encore compris l'effort immense demandé aux paysans, et ne veulent pas

laisser partir leurs enfants pour la campagne ! Les jeunes gens s'offrent plus nombreux que les jeunes filles, mais leur placement est plus difficile, parce qu'ils ne savent rien du travail qui les attend. Aussi des cours d'entraînement seront-ils très utiles. Les jeunes filles ont toutes quelques notions de cuisine et de couture suffisantes pour la vie simple de la campagne. Il s'agira d'en trouver un plus grand nombre, pour ne pas être obligé de faire appel aux jeunes filles alémaniques qui ont assez à faire chez elles en ce domaine.

En général, les jeunes volontaires logent chez les paysans. Il serait bon, cependant, de prévoir des camps où ils se réuniront, leur journée terminée. Le camp de l'année dernière à Chaumont a donné d'excellents résultats. Il sera nécessaire, pour généraliser ces camps, de faire appel aux Sociétés de jeunesse, qui ont l'habitude d'organisations de ce genre. Les citadines elles-mêmes, retenues en ville par leur ménage ou leur profession, pourront aussi aider les paysannes par un service de raccommodage, qui libérera celles-ci de cette besogne d'intérieur, leur permettra de s'occuper activement au dehors. Il est souhaitable que l'on crée de ces services dans nos villes romandes.

Ces exposés illustrés par un film documentaire, ont permis de constater que l'agriculture a encore besoin d'un sérieux coup de main, et à quel point il est nécessaire que notre jeunesse comprenne son devoir, et que ses parents le lui laissent accomplit ! Mad. B.



Cliché Mouvement Féministe

« Lui » et « Elle » : petite scène familiale trop fréquente.

Lui : *Ne dis pas des bêtises. D'abord, tu ne comprends rien, tu n'es qu'une fille !*

Elle : *Maman, il me dit tout le temps que je ne suis qu'une fille !... Les garçons ont bien de la chance qu'on ne leur reproche pas toujours de n'être que des garçons !...*

mais nous devons savoir au plus profond de nous-mêmes que tout subterfuge pour échapper à ce devoir, tout abandon, toute objection... « je n'ose pas... je ne suis pas capable... je ne sais pas... » est une trahison.

Le travail que nous faisons en Suède dans les Conseils municipaux, les Conseils provinciaux, les Commissions de secours, le Parlement... peut sembler dénué d'importance et sans suite. Mais quel rapport y a-t-il entre les pavés d'un bout de la rue et ceux de l'autre bout ? sinon que les uns et les autres parent la même rue, facilitent la marche du passant et le conduisent au même but !

C'est avec cette conviction que nous sommes entrées dans la nouvelle année. La tâche devant nous est de toute importance, la moindre hésitation nous fait perdre une occasion précieuse. Que les femmes chez nous n'ont-elles pas perdu par négligence, au cours de l'année qui vient de se terminer ! et quel sera le bilan, pour les femmes du monde entier, de celle qui vient de commencer ?

Hanna Rydh (Stockholm).

Apprivoisons les chiffres
A propos d'alcoolisme féminin

L'Abstinence a publié de très intéressantes observations faites à l'asile-clinique psychiatrique de Bel-Air (Genève) par le Dr. Ladame, qui confirme ce que nous savions déjà, soit que le pourcentage des femmes alcoolisées est plus faible que celui des hommes : en effet, sur 100 malades masculins qui entrent dans cet asile, 43 (près de la moitié) sont des alcooliques, alors que sur 100 malades féminines, l'on ne compte que 13 alcooliques. Mais, et ceci peut être sujet à méditation, la moitié de ces femmes alcooliques sont mariées.

Voici d'ailleurs un tableau suffisamment éloquent de la répartition entre les sexes de tous les alcooliques de Bel-Air :

Entrées de toutes les psychoses h. et f.	Etat civil	Entrées des alcooliques hommes et femmes
1 h. pour 1 f.	célibataires	2 h. pour 1 f.
4 h. » 3 f.	mariés	4 h. » 4 f.
1 h. » 3 f.	veufs	1 h. » 3 f.
1 h. » 1 f.	divorcés	1 h. » 2 f.

Les femmes et l'Eglise
Eligibilité féminine

Lors de la dernière assemblée de la paroisse de Saanen, deux femmes ont été élues membres du conseil de paroisse, l'une représentant Ostaad et l'autre Saanen.

Des femmes appartenant à la partie protestante du canton d'Argovie viennent d'adresser au Synode une demande tendant à l'introduction du

droit de vote actif et passif des femmes. Un comité d'action a été constitué, formé d'hommes et de femmes, qui soutiendra cette démarche. Tout récemment, la loi a admis la présence de femmes dans les commissions scolaires ; il paraît tout naturel qu'elles puissent aussi siéger dans les conseils ecclésiastiques.

Une nouvelle loi sur la taxation des maisons de tolérance en France

On nous informe que la récente loi française modifiant le régime fiscal des spectacles s'applique également aux maisons de tolérance, dont les recettes seront soumises désormais à un impôt spécial. Peut-être certains de nos lecteurs penseront-ils que cette disposition constitue un progrès dans la lutte contre la prostitution, en empêchant les tenanciers de ces horribles établissements de réaliser de trop forts bénéfices ? ce serait là un jugement bien imprudent.

En effet, avant la guerre, le chiffre d'affaires annuels des quelque 1200 maisons existant en France dépassait le milliard de francs (français), et des capitaux importants y étaient investis par des personnes influentes qui étaient de ce fait directement intéressées au succès de ces entreprises. Or, comme le produit de cette nouvelle taxe — dont le taux varie de 8,10 et même 18 % selon les localités — sera attribué aux communes et aux bureaux de bienfaisance des localités où elle est perçue — ce que nous estimons immoral au dernier degré ! — il est bien à craindre que les municipalités ne soient encouragées par là à favoriser l'ouverture de nouvelles maisons ! La tâche, nous écrit-on de la Fédération abolitionniste internationale, sera ainsi rendue plus difficile à ceux qui, en France, font de l'expérience de la plupart des nations civilisées, traîvaient à faire interdire ces lieux de débauche éminemment nuisibles à la famille et à la patrie, et qui constituent une cause permanente de démolition pour ceux qui gagnent leur vie par un travail honnête.

Notre ravitaillement : légumes et fruits secs

Les paysannes ne sont pas seules à fournir un gros effort pour ravitailler le pays ; il convient de signaler aussi la contribution des citadines qui ont entrepris de sécher des fruits et des légumes pour les mettre à la disposition de la communauté. A Berne, par exemple, le groupe de la mise en valeur des produits des champs, organisé par le service civil du Service complémentaire féminin, a séché, en quatre mois, 34.000 kilos de denrées, dont 10.000 kilos pour l'assistance sociale de la ville. Il a en outre séché les marchandises apportées par 3.000 clientes ; la saison des haricots, du 18 août au 18 septembre, a nécessité la collaboration de douze à soixante aides bénévoles. M. Freimüller, directeur de la police bernoise, a rendu publiquement les femmes de l'aide si utile apportée à l'économie de guerre.

A Genève, ce service du séchage a été entrepris par la Commission d'Economie ménagère, notam-

ment par Mme Nobs et Mme Pugnat. Il a commencé le 18 septembre, a séché avec un seul four et jusqu'au 20 décembre, 11.500 kilos, dont 4.000 kilos de légumes et 2.000 kilos de fruits pour des familles nécessiteuses, désignées par diverses œuvres d'assistance et par la municipalité. Le travail a été fait par une trentaine d'aides bénévoles qui, par équipes, se relayait le matin ou l'après-midi.

Il convenait de relever et de louer cette intéressante collaboration des femmes à l'économie de guerre et au ravitaillement du pays.

S. F.

Avec les Unions chrétiennes dans l'Orient en guerre

N. D. L. R. — *L'incident en s'étendant dans des régions plus vastes a atteint, là comme ailleurs, des organisations féminines. Parmi elles, c'est surtout l'YW.C.A. (Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles) qui a des branches dans la région du Pacifique; aussi est-elle à ses journaux (notamment à Vailance) que nous empruntons les renseignements qui suivent et qui ne manqueront pas d'intéresser nos lectrices :*

...Les Unions chrétiennes de Jeunes Filles ont des centres importants à Singapore, Penang, et

Kuala Lumpur, villes qui sont aujourd'hui ou occupées ou assiégées. Ce sont des Unions très internationales dans leur composition. A Singapore, plus de 18 nationalités les fréquentent. Elles sont un terrain précieux de rapprochement entre ces nationalités, qui, souvent s'ignorent ou ont des considérables préjugés les unes contre les autres. Elles se secondent les Églises dans leur travail social; mais ont des membres de toutes les confessions et de toutes les dénominations, et aussi de toutes les religions des pays de l'Orient. Elles collaborent aussi avec les autorités pour le développement de l'hygiène, de l'éducation, de l'instruction des masses illétrées, etc. Il y a des groupes d'éclaireuses et de « Petites Ailes ». C'est un centre de vie religieuse et sociale important dans ces communautés si cosmopolites et bigarrées.

Les Unions Chrétiennes des Indes néerlandaises travaillent en étroite collaboration avec les Églises et les Missions. La grande variété de nationalités et de langues rend le travail difficile, et c'est sous la forme d'une Fédération que ces Unions se groupent. Le centre est à Batavia, et un magazine, des camps sont le lien entre les différents groupes fédérés, que la secrétaire générale Miss Franz, vit dans les différentes îles.

La situation des Unions chrétiennes, comme celle

des Missions, a été rendue difficile par la rupture des contacts avec la Hollande, qui leur donnait un appui moral et financier très important. Le Comité universel a pu les aider financièrement et par la visite de Miss Woodsmall en 1941.

Aux îles Philippines, la situation est bien différente. Quoique cet archipel ait plus de sept mille îles, la population est en grande partie malaise et catholique. Les Espagnols qui l'ont dominée pendant plusieurs siècles l'avaient christianisée. Puis les Américains sont venus, leur laissant de plus en plus d'autonomie.

Ce sont des secrétaires américaines qui ont fondé les Unions, avec une élite de femmes des Philippines, vers 1921. On ouvrit d'abord des centres d'éducation physique, puis des cours de toutes espèces pour jeunes étudiantes et employées. Actuellement, outre la grande Union de Manille, il y a un club dans un quartier d'affaires où les employées peuvent venir se récréer et se reposer pendant l'heure de la sieste, prendre leurs repas, loger même. L'Union est un des seuls endroits où viennent des gens de nationalités diverses, hommes et femmes, pour discuter des problèmes qui les touchent, sociaux, religieux, internationaux. Il y a un grand effort accompli par le rapprochement des races et des nations.

Variété grammatico-féministe

Madame le Conseiller

Je ne sais quel écrivain d'avant l'autre guerre, dans une boutade restée célèbre, proclamait un jour qu'il ne subsistait de par le monde que trois ou quatre forces de conservation sociale, parmi lesquelles il citait l'Académie Française. Je pensais à cela en lisant la nouvelle que nous donnèrent les journaux de France il y a deux semaines : « L'Académie vient d'être appelée à résoudre un petit problème grammatical. On sait que les femmes siègent désormais dans les assemblées municipales. Comment va-t-on les appeler ? « Madame la Conseillère » ou « Madame le Conseiller » ? Cette question a été posée à l'Académie Française par le directeur des bureaux du Conseil Municipal de Paris. La Commission du dictionnaire a été entendue. Elle a émis l'avis, que l'Académie a fait savoir, qu'il faut dire « Madame le Conseiller Municipal ».

Le petit problème grammatical, qui était pourtant des plus simples, a été à notre humble avis, bien mal résolu, car le mot « conseillère » existait déjà dans la langue française. Il ne s'agissait pas d'en créer un nouveau (je donc ! la bonne vieille dame verte du quai Conti n'oserait jamais une chose pareille !) ni de donner droit de cité à un néologisme imposé par l'usage. Le mot est dans tous les dictionnaires de la langue française : consultez donc simplement votre Larousse, messieurs les Académiciens, et vous y trouverez « Conseiller, Conseillère ». Le cas soumis à vos lumières n'était pas si difficile que celui du féminin des mots avocat, docteur, auteur, écrivain, peintre, sculpteur, aviateur, etc., qui n'existent pas au féminin (malgré l'autorité du français usuel) et vous n'osez certes pas imiter votre prédécesseur Voltaire, quand il écrivait à Madame d'Epinal « à ma belle philosophie ».

Il faut avoir plus de courage que vous n'en avez d'ordinaire, ô doctes esprits en uniforme, pour admettre qu'à chose ou fonction nouvelle doit correspondre un mot nouveau pour les désigner.

Mais enfin, insistons-nous, le mot « conseillère » existe. Nous comprenons évidemment que les sévères bâticles des académiciens ne puissent déchoir jusqu'à compulser les textes. Qui pourrait se targuer d'en savoir plus long qu'un Immortel ?... Avant de donner un avis, nous, plus modestes, aurions tout simplement consulté notre bon vieux Littré, tel quel donne, à côté du substantif masculin « Conseiller » le féminin « conseillère ». Et pour ce mot, il n'admet pas seulement l'acceptation de « celle qui donne conseil » — avec tout un florilège d'exemples tirés des auteurs classiques — mais, dans le deuxième paragraphe, en énumérant les expression « Membre d'un conseil ou de certains tribunaux, Conseiller d'Etat, Conseiller à la Cour », etc., il n'exclut pas le féminin. Mieux encore : dans le troisième paragraphe il s'occupe en particulier du substantif féminin : « Conseillère, la femme d'un conseiller, Madame la Conseillère » et il cite Boursault, dans ses « Fables d'Esope » (IV, 3) :

« Madame l'avocate est assez témoire Pour aller du même air que va le conseillère »

Il cite encore Boursault, qui a employé les expressions « Conseillère à la Cour » et « Présidente à mortier ». Après quoi il dit : « Dans certaines communautés de femmes, conseillères : celles qui composent le conseil de la supérieure ».

Le mot contesté par l'Académie Française en 1942, nous l'avions donc là, donné comme légitime par Littré (1801-1881) et corroboré d'exemples classiques, dans l'acceptation de « membre d'un conseil ». Le directeur des bureaux du Conseil municipal de Paris n'aurait eu qu'à consulter un bon dictionnaire pour avoir un avis autorisé sur la question qui le préoccupait. L'Académie, « conservatoire de la langue » n'a fait que compliquer les choses, poussée par son vieil esprit rétrograde et anti-féministe. Ces dox contemporains du progrès ne se souviennent plus que Christine de Suède, la grande reine savante (qu'ils auraient appelée « roi ») fut reçue officiellement à l'Académie de Richelieu en 1656 ; eux, ils ferment farouchement leurs portes aux femmes, même s'il s'agit d'un grand poète comme la

comtesse de Noailles, même s'il s'agit d'un écrivain au style prestigieux comme Colette. Il est vrai que Molère, Diderot, Rousseau, Baudelaire, Verlaine, Balzac, Flaubert, Stendhal ne furent pas académiciens... Un journaliste disait récemment : « En attribuant l'immortalité, la docet assemblée se trompe plus souvent qu'à son tour : nous ne étoupons pas si elle se trompe également bien souvent en donnant ou en levant le droit de cité à un vocable nouveau ». Mais la lanque vit : elle n'a que faire de l'ennuyeuse et satisfaisante inertie des quarante conformistes. Au surplus ceux-ci sont immortels, mais non pas infatigables. A preuve le titre récemment conféré à Georges Duhamel, succédant à André Bellesort dans la charge qu'il illustre René Doumic : Duhamel a été nommé par ses collègues « secrétaire perpétuel temporaire ». Que devons-nous penser de cette pérennité épiphémère... et de ce charabia ?

Rappelons-nous d'ailleurs, pour comprendre la parole de Victor Hugo : « L'Académie a besoin de pardon », le cas du Duc de Richelieu, élu à l'unanimité en 1720 (et qui battit tous les records en siégeant 68 ans dans l'illustre assemblée) : cet académicien, élu à l'âge de 24 ans, est fameux pour ses nombreuses fautes d'orthographe... Car se tromperait lourdement celui qui croirait que pour être de l'Académie Française il soit indispensable de bien connaître le français ! A côté des pédants englués dans le plus strict et jaloux conservatisme, il y a même des « immortels » qui n'ont avec la grammaire (on l'a bien vu lors de la dernière et inénarrable édition !) que de lointains rapports.

Qu'on leur serait reconnaissant, si, partant, ils observaient comme leur fondateur Conrart, « un sens prudent » Car déjà Prosper Mérimée, académicien, le disait à Dumas père : « Nous sommes payés pour dormir, mais non pour ronfler ». Ils seraient bien gentils, les quelques patriarches qui restent sous la Coupole, s'ils se contentaient de dormir, de dormir sur leurs lourds plus ou moins légitimes ! La langue française ne s'opposeraient pas plus mal... Mary NOGER.



Glané dans la presse...

Les romans sentimentaux

Dans la Coopération (Bâle), Mlle Elisabeth Clerc écrit sur le sujet les réflexions suivantes qui amusantes :

Voice une branche de la « sous littérature », insipide, florissante elle aussi, autant que les romans policiers, nourriture dont sont avides des millions d'être humains sous toutes les latitudes

Ce sont des livres « pour les femmes », comme disait un garçon de onze ans, en parlant des livres que préférait sa mère. Pourtant bien des hommes adorent les romans à l'eau de rose. Beaucoup crient leur goût et inventent des ruses de Sioux pour expliquer la présence entre leurs mains d'un roman de la *Bibliothèque de ma fille*... Pourquoi un si grand nombre de lectrices et tant de lecteurs se passionnent-ils pour les amours romanesques et invraisemblables d'une belle jeune fille, presque toujours pauvre et orpheline, et d'un duc ou d'un millionnaire, intrigue typique des romans sentimentaux ? Pourquoi n'aiment-ils pas lire autre chose ? Que trouvent-ils dans ces livres ?

Parmi les lectrices de romans sentimentaux, il y

a beaucoup de toutes jeunes filles, de quinze, seize, même de douze, treize et quatorze ans. Elles vont encore à l'école. Aucun roman pour elles n'est plus beau qu'un roman de Delly, de Court-Mahler, de St-Ange, etc.... Pour ces jeunes filles, la vie est encore un pays inconnu au-delà de mystère, riche en belles promesses, radieux d'espoirs. Elles en attendent tout, et peuvent tout en attendre, car leurs rêves n'ont pas encore été détruits par la réalité. Lorsqu'elles lisent ces livres, leur nostalgie inconsciente, celle d'amour, d'être aimées, appréciées, comprises, prend une forme et une couleur. Dans les péripléties du roman sentimental se réalise leur idéal. La première lecture d'un de ces ouvrages peut apporter le choc d'une révélation. Quelque chose se dévoile qu'elles ne connaissent pas, mais qu'elles présentent obscurément : l'amour.

Voici encore un autre cas. Il s'agit d'une lectrice âgée de quarante à cinquante ans. Elle est mariée et s'occupe de son ménage. Ses enfants, déjà grands, ont quitté le foyer familial. Elle aussi ne lit et ne veut lire que des romans sentimentaux. Toute tentative de l'intéresser à autre chose échoue. Pourquoi ? Sa vie est faite. Elle ne lui a pas apporté beaucoup de satisfactions, quelques joies payées de beaucoup de soucis, de désillusions. La lecture des romans sentimentaux n'est pas pour elle, comme pour les toutes jeunes filles au seuil de la vie, la joissance anticipée de l'avenir, mais au contraire, un palliatif, une compensation. Tout ce qu'elle a rêvé et que la vie ne lui a pas donné, elle le vit maintenant en pensée, en émotions, dans la lecture. Elle est transportée au sein d'un monde factice où ne pénètre rien de la vie banale

et peu enviable de tous les jours. Elle y trouve repos, la consolation et la force nécessaires pour supporter son sort. « J'aime ces livres, ils me bercent. On oublie ses misères en les lisant, ça vous change », disent ces lectrices en parlant de leurs livres préférés...

...Il existe un élément qui assure fatidiquement le succès à ces romans. On pourrait appeler cet élément : le thème de la rivale.

L'héroïne, comme à l'ordinaire paragon de vertu, de talents, de beauté, est la victime des persécutions d'une rivale orgueilleuse, jalouse et dure de cœur. Longtemps, elle souffre de ces vexations. Mais le héros du livre démasque peu à peu la méchante femme qui se voit obligée de quitter la place, couverte de confusion, la rage au cœur du triomphe de son ennemie. Il est là un procédé cher à Delly. Les lectrices et les lecteurs adorent cela, surtout les femmes qui ont été victimes d'une infidélité... et il y a beaucoup.

Certes, le châtiment satisfait un sentiment primaire de justice que chacun porte en soi. Mais les lectrices ne se mettent-elles pas à la place de l'héroïne ? Ne vivent-elles pas, par substitution, la défaite d'une rivale personnelle, tout en ressentant toutes les délices d'une soif de vengeance assumée ?

Les moralistes réprouvent les romans sentimentaux, qu'ils trouvent faux. Presque tout le monde s'en moque. Mais si on se met à la place de leurs lectrices, on comprend qu'ils les aiment, car ils font vibrer en eux une corde essentielle : la soif d'aimer et d'être aimé.

Des vêtements à base de bois...

annonce la Lutte Syndicale, qui fournit sur ce pro-

duit de remplacement — qui nous intéresse directement, nous femmes, les renseignements suivants :

...Puisqu'on extrait du bois une sorte de soie (la soie artificielle, appelée plus souvent maintenant « Rayonne » (Réd.) pourquoi ne serait-il pas possible d'en tirer une laine artificielle ? C'est chose faite et ce produit trouve aujourd'hui des emplois de plus en plus nombreux sous le nom de fibranne...

Des fabriques sont actuellement en voie d'achèvement à Emmenbrücke, Rorschach et Widnau. En mai 1942 ces trois entreprises pourront atteindre leur capacité entière de production, à raison de 20.000 à 25.000 kilos de fibranne par jour.

La fibranne est extraite de la cellulose, qui est contenue surtout dans le bois. La cellulose est importée en plaques. Ces dernières sont trempées dans une solution de soude caustique, défaîtes et effilées ; la cellulose est ensuite mélangée avec le sulfure de carbone. Il en résulte une masse semi-liquide pressée sous forme de minces filaments dans un bain d'acide sulfurique. Au contact de ce dernier, ces fils se durcissent. Purifiés de tout acide par un traitement ultérieur, ils deviennent très souples. A l'issue de ce traitement, la fibranne a l'aspect de l'ouate ou du coton brut. Elle est alors confiée aux filatures, puis aux entreprises de tissage.

Avant la guerre, nous tendions à considérer la fibranne comme un succédané tout au plus utilisable lorsque la laine ou le coton font défaut. Nous avions tout simplement oublié qu'aux États-Unis, c'est-à-dire dans le pays qui produit la moitié du coton du monde, la fabrication de la fibranne a pris un développement inouï au cours de ces der-